

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :  
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00680/96

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

**ANALYSE ET REFERENCES :**

OBJET : Observation d'un phénomène OVNI.

Nous soussigné : M. D. L. chef P S adjoint au commandant de la brigade,  
en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.  
Rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le 21/09/96, à 16 heures 15, au bureau de notre unité, se présente M. T  
T, demeurant à au 29 rue du colombier. Cette personne nous  
fait part de l'observation de plusieurs objets volants non identifiés, dont il  
a été le témoin le 16 septembre 1996 aux environs de 5 heures.

EXPOSE DES FAITS

Le lundi 16 septembre 1996, vers 5 heures, M. T T quitte son  
domicile à à bord de son véhicule pour se rendre à son lieu de  
travail à  
En circulant en direction du centre du bourg de il aperçoit d'abord  
un point assez volumineux dans le ciel, dégageant une vive luminosité.  
Quelques kilomètres plus loin, roulant sur la RD en direction de  
et arrivant à hauteur de il remarque à 300 ou 400 mètres de la  
route, du côté gauche, un objet volant de forme ovoïde en position stationnaire  
à l'aplomb de certaines maisons du bourg, à une altitude de 30 ou 40 mètres.  
Cet engin aux dimensions imposantes comporte trois hublots carrés dégageant une  
forte couleur orange.  
Il poursuit sa route et, en arrivant aux abords de , à hauteur du pont  
enjambant l'autoroute A , il remarque à nouveau deux formes identiques dans le  
ciel, sur un plan décalé et en position stationnaire.

ENQUETE

Nous enregistrons la déclaration de M. T T .  
Pièce n° 2.

Il nous remet un dessin représentant l'engin qu'il a pu observer.

Pièce n° 3.

L'enquêteur

1	M. le S/préfet	Date de clôture 06/12/1996	Transmis le :
1	Gal, cdt la Région Aérienne		par Le M. D. L. ch
2	DGGN - Bureau Défense Opération - Section Renseignement ;		S OPJ
1	Archives	Signature	Signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00680/96

01 2

Des vérifications effectuées auprès des brigades de notre compagnie ainsi qu'auprès du commissariat de Police de , il ressort qu'aucun fait similaire n'a été signalé.

Il est à noter qu'un relais hertzien du réseau Linarès est implanté en milieu rural sur le territoire de la commune de , du côté gauche de la route départementale en direction de (Coordonnées UTM :

Il s'agit d'un relais télésurveillé par la station de la Base Aérienne de

Précisons que ce relais est éclairé la nuit, à son extrémité supérieure par trois lampes de couleur rouge installées au même niveau.

Il n'est pas visible de

Nous avons recontacté M. T T , qui nous a déclaré verbalement qu'il connaissait bien l'existence de ce relais à . Il écarte formellement l'hypothèse d'une méprise.

L.D.F.J.

Compagnie :

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :  
BT

N° PIÈCE N° FEUILLET

AUDITION

C.U. PV 00680/96

02 1

Nous soussigné : M. D. L. chef P S , OPJ, adjoint au commandant de la  
brigade, en résidence à

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

T T , 39 ans,  
né le à  
demeurant

concubinage, monteur raccordeur, nationalité française,

qui déclare le vingt et un septembre mil neuf cent quatre vingt seize  
à seize heures et vingt cinq minutes:"-----

""Ce jour, je me présente à vos services pour vous faire part d'un étrange  
phénomène, dont j'ai été le témoin le lundi 16 septembre 1996 aux alentours de 5  
heures.-----

""Je venais juste de quitter mon domicile à au volant de mon véhicule  
PEUGEOT 309 immatriculé et je partais sur mon lieu de travail à

""En sortant de mon domicile, situé sur la route du j'ai d'abord remarqué  
un point assez volumineux dans le ciel, qui dégageait une vive luminosité,  
alors que je circulais en direction de . J'ai été intrigué par sa  
forte brillance et par sa grosseur tout à fait inhabituelle.-----

""J'ai poursuivi ma route et, alors que je circulais sur la Départementale  
en direction de , j'ai brusquement aperçu un engin en position  
stationnaire du côté gauche. Je me trouvais sensiblement à hauteur du  
pépiniériste , peu avant l'agglomération de . Cet objet était  
de forme ovoïde et comportait trois hublots de forme carrée, dans laquelle on  
voyait une forte couleur orange.-----

""Malgré ma surprise, j'ai continué de rouler mais j'ai néanmoins eu largement  
le temps de l'observer. Cet objet se trouvait selon moi à une altitude de 30 ou  
40 mètres et à 300-400 mètres de la route, à l'aplomb de certaines maisons du  
bourg de , que je situerai entre l'établissement et la  
maison de retraite.-----

""Comme je vous l'ai dit, cet objet était fixe et ne dégageait aucun  
rayonnement quelconque. Ses dimensions étaient imposantes et je pense que cet  
objet pouvait mesurer une dizaine de mètres de longueur. Malgré la nuit noire,  
j'ai pu néanmoins en apercevoir les contours. Cette masse était sombre.-----

""J'ai poursuivi ma route et n'ai pas voulu m'arrêter car cette vision peu  
courante m'avait effrayé.-----

""Un peu plus loin, alors que j'arrivais aux abords de , j'ai remarqué à  
nouveau sur ma gauche deux formes identiques dans le ciel. Je me trouvais à ce  
moment-là à hauteur du pont enjambant l'autoroute A Il devait être à ce  
moment-là 5 heures 15- 5 heures 20. Ces deux objets ne se  
trouvaient pas à la même altitude et ils étaient en fait sur un plan décalé. La  
masse la plus basse me semblait plus proche et pouvait se trouver au dessus du  
magasin . L'autre objet était plus haut et beaucoup plus loin.-----

""S.I. : Ces objets avaient la même forme et je pouvais parfaitement distinguer  
leurs trois hublots. Ils ne se déplaçaient pas non plus dans le ciel et  
conservaient une position stationnaire.-----

La personne entendue

L'O.P.J.,

Compagnie :

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

Unité :

BT

AUDITION

C.U. - PV 00680/96

02 2

""La non plus, je ne me suis pas arrêté et j'ai finalement perdu de vue ces masses dans le ciel.

""C'est la première fois que je suis témoin d'un tel phénomène.

""Je suis rentré de hier en fin d'après-midi et j'ai estimé qu'il fallait en parler à la Gendarmerie.

""S.I. : Je ne m'intéresse pas aux phénomènes des OVNI. Je n'ai jamais lu d'ouvrages sur cette question; jusqu'à présent, cela me laissait relativement sceptique.

""Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir été le témoin d'un phénomène bien réel, qui n'est nullement le fruit de mon imagination.

""Pour ma part, il ne s'agit en aucun cas d'un ballon-sonde ou d'un quelconque engin volant connu.

""A mon avis, je ne dois pas être le seul témoin de ces faits car il y avait un peu de circulation à cette heure-là à . Quand j'ai vu la forme à , j'étais précédé d'un camion 19 tonnes de couleur blanche. Je n'ai pas pensé à en relever l'immatriculation.

""J'ai fait un dessin de cet objet volant, que je vous remets.

""Je ne désire pas que mon nom soit cité dans la presse, si ce fait devait être dévoilé au public.

""Le lundi 16 septembre 1996, vers 5 heures, il faisait une nuit noire. Le ciel était étoilé et par conséquent dégagé. La visibilité et l'observation étaient bonnes du fait de la proximité des objets dans le ciel.

A , le vingt et un septembre mil neuf cent quatre vingt seize, à dix sept heures quinze.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'O.P.J.

Pièce n° 3

